

COMPTE RENDU DE SÉANCE **DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le Conseil Municipal s'est réuni à la Mairie, *en session ordinaire*,
Mardi 6 Avril 2010 à 20 h 30.

Étaient présents : Mmes et MM. Thierry RICHARDEAU, *Président de séance*, Patrice CHAPALAIN, Michel QUAIREAU, Valérie ROBART, Jean-Claude BIRON, Danielle FOUCHIER, Sébastien POTÉREAU, Jacques RIGALLEAU, Sébastien GUILLOT, Florence BONHOMMEAU, Sylvie GABORIT, Olivier ABILLARD, Patrick MERLE, Joël GIRAUD, Nicole CHARRIER, Stéphane GILBERT et Sylvia GUIHOT.

Absent et excusé : M. Guillaume LOIZEAU (donne pouvoir à T. RICHARDEAU).

Secrétaire de séance : M. Joël GIRAUD.

↳ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE PALLUAU**

Nous n'avons pas reçu le compte rendu de la réunion du 18 Mars 2010. Il sera présenté à la prochaine réunion.

↳ **VIE ASSOCIATIVE**

➤ **Réunion avec les Associations sportives ligneronnaises**

Monsieur Patrice CHAPALAIN prend la parole et nous fait part d'une réunion prévue le Lundi 26 Avril prochain à 20 h 30 avec les associations sportives ligneronnaises afin de préparer le planning pour l'utilisation de la salle de sports.

↳ **DÉVELOPPEMENT DURABLE**

➤ **Bilan des actions engagées pour la Semaine du développement durable**

Monsieur Patrice CHAPALAIN nous fait part de la réussite des **deux actions** qui se sont déroulées sur notre commune le **Mardi 6 Avril 2010**.

1^{ère} action - Repas bio à la Cantine : les enfants ont découvert l'univers bio. La participation qui sera demandée à la Commune sera d'environ 1,00 € par repas.

2^{ème} action - Mise à disposition d'un bus Energibus 85 pour les élèves de CE2, CM1 et CM2 des écoles publique et privée. Les enfants ont apprécié cet espace dédié aux énergies renouvelables.

Monsieur Patrice CHAPALAIN propose également une conférence-débat, organisée par l'Association Elise, à l'automne, sur un thème à définir. Le principe est adopté par le Conseil Municipal.

➤ **Convention - Aides à la réduction des pesticides**

Le Conseil Municipal **approuve à l'unanimité la convention d'aides à la réduction des pesticides** avec le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Haute Vallée de la Vie, après lecture du projet adressé par Monsieur Laurent MOUNEREAU de Vendée Eau.

↳ ÉCONOMIE, FINANCES ET TOURISME

➤ BUDGET PRINCIPAL

Monsieur le Maire donne lecture de la **lettre d'orientation budgétaire** :

Budget 2010 - Lettre d'orientation budgétaire

Le budget primitif soumis ce soir à votre approbation a été préparé en 3 temps : par la Commission des Finances, puis cette même commission élargie aux 7 Vices présidents.

Vendredi 2 avril, dans le cadre du débat d'orientation budgétaire, le Conseil municipal, moins 2 absents excusés, a pu prendre connaissance du budget proposé et procéder à quelques ajustements.

Les comptes administratifs, approuvés le 1er mars, ont démontré notre rigueur dans le suivi des dépenses. Nos projets ont été menés à terme. Les R.A.R. (Restes à Réaliser), tels que l'acquisition d'un terrain bâti et les travaux d'enduits de l'église ont été ou seront soldés au cours du premier semestre. Nous avons poursuivi le désendettement, permettant ainsi de voir nos charges financières diminuer de 33 % en 2009.

Le budget 2010 a été construit en regard de l'évolution de nos besoins, liés étroitement à une évolution démographique toujours croissante, et de nos marges de manœuvre financière. Un extrait des conclusions de l'analyse financière réalisée par notre trésorier principal, Monsieur Patrick QUAIREAU, nous invite à poursuivre sur le même rythme que lors de nos 2 premières années du mandat 2008-2014. Je cite : « *Seule la poursuite d'une gestion rigoureuse de la section de fonctionnement et la limitation des investissements en 2010, voire en 2011, permettra un retour au vert des indicateurs. L'évolution de la situation financière de la commune devra continuer à faire l'objet d'un suivi tout particulièrement attentif. Une analyse prospective semble nécessaire pour permettre à la commune de rééquilibrer ses finances dans les années à venir.* »

La section fonctionnement

Nos dépenses répondent prioritairement :

- aux besoins récurrents dans le domaine de l'entretien des bâtiments et de la voirie, sources d'économie à long terme,
- aux besoins croissants, liés à la crise économique et à l'évolution démographique sur notre commune, détectés au sein des commissions scolaires, sociales et associatives,
- enfin, à notre volonté d'améliorer la qualité de vie et la communication auprès des Ligneronnais.

L'évolution de nos dépenses, affectées aux Commissions, est fixée à + 10,66 % par rapport au réalisé 2009.

Nos recettes sont constituées à plus de 90 % des impôts, taxes et dotations.

Compte tenu du contexte socio-économique, de l'augmentation de la tarification de la redevance des ordures ménagères et de nos projets à court terme, une augmentation de 1,5% des 3 taxes locales, du même niveau que celui de l'année dernière, est proposée.

La DGF, deuxième recette, versée par l'Etat, augmente de 3,44%.

Nos efforts auprès de la Communauté de Communes ont permis de porter la Dotation de Solidarité de 11 315 € à 45 259 €. En revanche, notre demande de révision de l'attribution de compensation a malheureusement été refusée par le Conseil Communautaire. Elle aurait pu nous permettre de percevoir près de 80 000 € supplémentaires.

En matière fiscale, une autre source d'augmentation de recettes a été identifiée, celle de l'élargissement des bases des Taxes d'Habitation et du Foncier Bâti, bien inférieures à celles appliquées localement ou au niveau du département.

L'évolution de nos recettes est fixée à + 4,51 % par rapport au réalisé 2009.

La section investissement

Les dépenses :

Les comptes administratifs, votés le 1^{er} mars 2010, ont permis d'enregistrer un excédent de la section de fonctionnement viré à la section d'investissement pour un montant de 325 000 €, en progression par rapport à 2009 (254 000 €).

Le débat d'orientation budgétaire a permis de préciser l'état d'avancement de nos 2 grands projets en terme d'investissements, ceux du pôle scolaire et de l'aménagement du centre - bourg.

En plus des dépenses réservées à ces 2 dossiers (études, acquisitions de terrains), elles portent sur :

- les travaux de voirie permettant d'améliorer la sécurité,
- l'acquisition ou le renouvellement de mobilier et de matériels techniques,

Les recettes :

Elles représentent principalement les emprunts et dotations liés à nos investissements (terrain rue Jean Yole, réfection des enduits de l'Eglise).

Dans le prolongement de nos efforts accomplis au sein de la Communauté de Communes depuis 2008, les Fonds de concours s'élèvent à 90 000 €, soit + 20 000 € par rapport à 2009.

En conclusion, ce budget primitif 2010 se caractérise par :

- un budget de fonctionnement optimisé et mesuré,
- un budget d'investissement à nouveau serré.

Les études lancées sur les deux projets majeurs vont permettre la réalisation d'un prévisionnel à 5 ans.

Il sera une aide indispensable à la détermination du rythme et du contenu de ces investissements, et de dégager des priorités et des échéances.

Thierry RICHARDEAU, Maire

* Affectation du résultat

Somme à affecter : **352 388,82 €**

En réserve en Investissement **au compte 1068 : 300 000,00 €**

En report en Fonctionnement **au compte 002 : 52 388,82 €**

Résultat du vote : 18 votants, 18 oui.

* Subventions 2010

Résultat du vote : 18 votants, 18 oui.

a) Subventions scolaires

▪ Fournitures scolaires : 38,87 € par enfant ligneronnais et 77,74 € par classe :

- École Publique : 4 781,01 €
- École Privée : 7 463,04 € soit un total de **12 244,05 €**

▪ Activités diverses : 25,12 € par enfant ligneronnais :

- École Publique : 13,80 € (moins école de musique: 2 824,76 €)
- École Privée : 4 421,12 € soit un total de **4 434,92 €**

▪ Contrat d'association : **79 200,00 €** (450 € x 176 enfants ligneronnais)

Cette participation est calculée suivant le bilan prévisionnel présenté par l'OGEC.

Coût d'un élève de l'École publique : 539,73 €

b) Subventions à la Garderie "La Marelle"

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité d'attribuer à la Garderie "La Marelle" les subventions suivantes :**

- **Périscolaire** : 0,33 € x 13 712 heures = **4 524,96 €**

- **CLSH** : 1,68 € x 86 x 25 = **3 612,00 €**

- **Transport** : 25 € x 177 = **4 425,00 €**

c) Subventions aux associations : seules les subventions demandées ont été votées avec le budget après décision de la Commission Vie Associative.

► ASSOCIATIONS SPORTIVES

Top Dance	63 licenciées x 11,50 €	724,50 €
Athlétique Club "Les Pucés Ligneronnaises"	40 licenciés x 11,50 €	460,00 €
Association Familles Rurales (Section Gym adulte)	28 licenciées x 11,50 €	322,00 €
ASSC Tennis de Table	45 licenciés x 11,50 €	517,50 €
ASSC Football	125 licenciés x 11,50 €	1 437,50 €
Bad Ligneronnais	125 licenciés x 11,50 €	1 437,50 €
Gym Tonique Ligneronnais	56 licenciées x 11,50 €	644,00 €
Roller Ligneronnais	102 licenciées x 11,50 €	1 173,00 €
Taiji	15 licenciées x 11,50 €	172,50 €
Atelier de la Danse	58 licenciées x 11,50 €	667,00 €

► ASSOCIATION DE COMBATTANTS

UNC – AFN **50,00 €**

ACPG **50,00 €**

► **ASSOCIATIONS LIGNERONNAISES**

CLDE	80,00 €
Les Amis de l'Enje Vendée/Togo	80,00 €
Comité des fêtes	80,00 €
Amicale des chasseurs	80,00 €
Amicale des pêcheurs	80,00 €
Les Métives Ligneronnaises	80,00 €
Union Ligneronnaise des Commerçants	80,00 €
La Malle	80,00 €
Éveil et Création	80,00 €

► **AUTRES ASSOCIATIONS** 100,00 €

d) Subvention à l'Association Transports scolaires de Palluau

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité d'attribuer à cette association les subventions suivantes :**

- **Annuelle** : 9,48 € x 19 = **180,12 €**

- **Transport** : **733,07 €**

e) Subvention d'équilibre au CCAS

Le Conseil Municipal **décide de verser une subvention d'équilibre** d'un montant de **2 161,46 €** pour le budget 2010 du CCAS.

Résultat du vote : 18 votants, 18 oui.

*** Taux d'imposition 2010**

Le Conseil Municipal **décide à l'unanimité d'augmenter les taux d'imposition de 1,5 %.**

Taxes	Bases estimées	Taux	Produit attendu
Taxe d'Habitation	1 421 000 €	21,49 %	305 373 €
Taxe sur le Foncier Bâti	1 244 000 €	16,31 %	202 896 €
Taxe sur le Foncier non Bâti	175 600 €	53,96 %	94 754 €
TOTAL			603 023 €

*** Budget Principal 2010**

Section de Fonctionnement

En Dépenses et en Recettes : 1 376 969,00 €

Résultat du vote : 18 votants, 18 oui.

Section d'Investissement

En Dépenses et en Recettes : 1 374 961,00 €

► **BUDGET ASSAINISSEMENT**

*** Affectation du résultat**

Somme à affecter : **49 050,58 €**

En réserve en Investissement **au compte 1068** : **29 050,58 €**

En report en Fonctionnement **au compte 002** : **20 000,00 €**

Résultat du vote : 18 votants, 18 oui.

*** Budget Assainissement 2010**

Section de Fonctionnement

En Dépenses et en Recettes : 103 734,00 €

Résultat du vote : 18 votants, 18 oui.

Section d'Investissement

En Dépenses et en Recettes : 304 008,00 €

↳ **AFFAIRES SCOLAIRES, JEUNESSE ET VIE CULTURELLE**

► **Affiche des Arts en Fête**

Madame Valérie ROBART nous présente l'affiche des Arts en Fête. Elle sera diffusée dans les différentes manifestations locales, et dans les Communes du canton et hors canton à partir de début mai. Une réunion d'information auprès des exposants permettra également cette diffusion. Cette manifestation est prévue les 11, 12 et 13 Juin 2010.

➤ Transports scolaires

* Trajet École/Domicile

Madame Valérie ROBART nous informe, après concertation avec le responsable des transports scolaires et le conducteur du car, qu'il y a eu une modification sur le trajet École/Domicile pour des raisons de sécurité. Désormais, le car scolaire commence la prise en charge des enfants à l'École Privée et ensuite à l'École Publique vers leur domicile.

* Circuit et points d'arrêt bus

Madame Florence BONHOMMEAU nous informe qu'un état des lieux des circuits et des points d'arrêt bus a été effectué en présence de Madame ROUHY, Présidente de l'Association des Transports Scolaires de Palluau, Messieurs TOUZEAU de l'Entreprise SOVETOURS et BRIDONNEAU du Conseil Général, Service des transports, afin de recenser tous ces arrêts pour une matérialisation et une mise en sécurité.

* Horaires ATSEM

Madame Valérie ROBART nous informe que Mademoiselle Amélie QUÉVEAU, remplaçante de Madame Carine DUPONT en congé maternité, demande à ne plus faire les heures de ménage suite à un certificat médical fourni par son médecin traitant. Mademoiselle Karine SIRAND a accepté de la remplacer pour ces heures.

↳ URBANISME, VOIRIE, ASSAINISSEMENT ET AGRICULTURE

➤ Réseau Eaux Pluviales - Rue du Rocher

Accepte à l'unanimité le devis de la Société SOCOVA TP de Commequiers concernant la réalisation des travaux sur le réseau d'eaux pluviales Rue du Rocher pour un montant de 27 237,11 € TTC auquel pourra s'ajouter un montant de 3 707,60 € TTC correspondant à une plus-value destinée à palier d'éventuels problèmes de terrassement.

↳ BÂTIMENTS COMMUNAUX ET GESTION DES SERVICES TECHNIQUES

➤ Création d'un emploi saisonnier

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de recruter un agent saisonnier à compter du 12 Avril 2010 pour une durée de 3 mois (renouvelable 3 mois) sur la base de rémunération du SMIC en vigueur.

➤ Gestion Technique des Bâtiments

Monsieur Jacques RIGALLEAU nous explique le devis présenté par EDF concernant la gestion technique d'énergie des bâtiments et précise que ce projet ne sera pas inscrit au budget, en raison d'un retour d'investissement beaucoup trop long.

↳ AFFAIRES SOCIALES

➤ Tempête XYNTHIA

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de témoigner sa solidarité envers les sinistrés de la Tempête SYNTHIA par le versement d'un montant de 1 000,00 € par le biais de l'Association des Maires de Vendée.

↪ QUESTIONS DIVERSES

➤ Busage des fossés des particuliers

Le Conseil Municipal **décide de demander une participation financière** aux habitants qui désirent effectuer des travaux de busage de fossés :

- **Route Communale : 20 € de l'heure et par agent,**
- **Route Départementale : 30 € de l'heure et par agent**

Il **précise** que les demandeurs devront fournir au secrétariat de la mairie une demande de permission de voirie pour ces travaux et accepter un état des dépenses.

Résultat du vote : 18 votants, 17 oui et 1 abstention.

➤ Assainissement - Avenant à la convention d'assistance technique du Conseil Général

Accepte de signer l'avenant à la convention n° 85204/2009-4-9 signée le 16 Juillet 2009, présenté par le Conseil Général de la Vendée, concernant **des prestations d'assistance technique dans le domaine de l'assainissement**. Celui-ci détermine un **montant prévisionnel de 711,10 € TTC** avec un plafond forfaitaire de 801,36 €.

➤ ACCES - Nomination d'un délégué

Le Conseil Municipal **désigne Madame Florence BONHOMMEAU** comme **membre élu du Conseil d'Administration de l'Association Communautaire Culturelle et Sportive du Canton de Palluau (ACCES)**, suite à la modification de leur statut.

➤ Bibliothèque

Monsieur Joël GIRAUD, délégué communautaire, nous fait part de la proposition de la commission culturelle (demande faite auprès de la Communauté de Communes de Palluau) concernant l'acquisition d'ordinateurs et la mise en réseau des bibliothèques communales, pour l'ensemble des neuf communes du canton. Cette proposition est en attente de validation.

➤ Panneaux et Totems d'informations

Des panneaux et des totems d'informations vont être installés sur la commune aux entrées d'agglomération et aux entrées des zones industrielles et artisanales. Ce projet a été mis en place et pris en charge par la Communauté de Communes de Palluau.

Pour extrait,
Affiché le 12 Avril 2010,
Le Maire, Thierry RICARDEAU,